

RBC est là pour vous aider à démarrer, à gérer ou à faire croître votre entreprise

Profitez dès aujourd'hui du prêt aux entrepreneurs noirs.



Envisagez-vous de démarrer, de gérer ou de faire croître votre entreprise ? **Le prêt aux entrepreneurs noirs**, une nouvelle solution de financement, permet désormais aux entrepreneurs noirs admissibles[†] d'emprunter jusqu'à 250 000 \$.

Admissibilité[†]

- Les demandeurs doivent se définir comme Noirs ou comme Noirs et membres d'une ethnie particulière.
- Les demandeurs doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents du Canada.
- Si l'entreprise demanderesse ne compte **que deux associés** (propriétaires), l'entreprise doit être en majorité de propriété noire (≥50 %).
- Si l'entreprise demanderesse compte **plus de deux associés** (propriétaires), l'entreprise doit être de propriété noire à au moins 25 % (≥25 %).

Il est facile de présenter une demande



Consultez la page Web du Programme pour les entrepreneurs noirs RBC et entrez vos coordonnées dans [le formulaire en ligne](#).



Un expert du programme donnera suite à votre appel dans les 5 jours ouvrables suivants, afin de prendre connaissance de vos besoins d'emprunt.



Dans l'attente de votre entretien avec l'expert du programme, veuillez réunir les documents suivants :

- résumé de votre plan d'affaires (une page) ;
- entreprise en démarrage : prévisions financières ; entreprise en affaires depuis plus de deux ans : états financiers de fin d'exercice (état des résultats et bilan), préparés par un comptable.

Vous pourriez être admissible aux deux solutions de financement – prêt aux entrepreneurs noirs RBC[†] et Programme de démarrage pour les entrepreneur-e-s noir-e-s de Futurpreneur Canada. Si vous avez déjà présenté une demande d'emprunt à RBC et que vous voulez maintenant demander un prêt aux entrepreneurs noirs RBC, vous devez remplir une nouvelle demande.

	Prêt aux entrepreneurs noirs RBC	Programme de démarrage pour les entrepreneur-e-s noir-e-s de Futurpreneur Canada
Admissibilité	Aucune limite d'âge	Entrepreneurs âgés de 18 à 39 ans
Étape d'évolution de l'entreprise	Entreprise en démarrage ou petite entreprise existante du Canada	L'entreprise doit être à l'une des étapes suivantes : • Démarrage (moins de 24 mois d'exploitation complète) • Acquisition d'une entreprise existante • Acquisition d'une franchise
Montant du prêt	Jusqu'à 250 000 \$	Minimum de 5 000 \$ et jusqu'à 75 000 \$*
Type de prêt	Prêt à taux variable et marge de crédit d'exploitation	Prêt non renouvelable (prêt à terme)
Période de remboursement	Jusqu'à 10 ans pour un prêt à terme à taux variable seulement ; intérêts seulement pendant la première année	5 ans ; intérêts seulement pendant la première année
Comment présenter une demande	Consultez la page Web du Programme pour les entrepreneurs noirs RBC et entrez vos coordonnées dans le formulaire en ligne	Visitez la page Web du Programme de démarrage pour les entrepreneur-e-s noir-e-s de Futurpreneur Canada , afin de vous inscrire et de présenter votre demande.
Pour en savoir plus	Visitez la page https://www.rbcroyalbank.com/business/advice/blackentrepreneur	Visitez la page www.futurpreneur.ca/fr/besp/

* Dans le cadre du Programme de démarrage pour les entrepreneur-e-s noir-e-s de Futurpreneur Canada, les entreprises admissibles pourraient avoir la possibilité de faire une demande de financement complémentaire pouvant atteindre 40 000 \$ dans le cadre du programme Futurpreneur financé par RBC, si elles ont obtenu de bons résultats au cours de leurs deux à trois premières années.



Visitez notre section **Conseils aux entreprises** pour obtenir des renseignements, des conseils, des outils et des ressources qui vous aideront à assurer votre réussite à long terme.

[†] Le prêt aux entrepreneurs noirs de la Banque Royale est accordé sous réserve de l'approbation du crédit, fondée sur les renseignements que le demandeur et les tiers ont soumis à la Banque Royale du Canada concernant la solvabilité et la situation financière du demandeur, et il est assujéti à ses pratiques de crédit standard. Certaines exclusions s'appliquent. Cette offre peut être modifiée ou retirée à tout moment sans préavis.

® / ^{MC} Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de Banque Royale du Canada.